



P Ô L E  
MÉTROPOLITAIN  
DE LA CÔTE  
D'OPALE

**COMITÉ SYNDICAL**

**SÉANCE DU JEUDI 10 DECEMBRE 2015**

**COMPTE RENDU**

**PRESENTS** (26) :

**Mesdames** BONIN, JULIEN-PEUVION, MERCHIER, ROLAND, SPLINGARD, VOITURIEZ,  
**Messieurs** ALLOUCHERY, BAREGE, BOUCLET, CHRISTOPHE, COIN, COUSEIN,  
FASQUELLE, FAUCON, GODEFROY, GOUVART, HERMANT, LECLUSE, LESAFFRE, LOGIE,  
LOUVET, MEQUIGNON, PRUDHOMME, RAPIN, VERGRIETE, WEISBECKER.

**EXCUSES AVEC POUVOIR** (26) :

**Mesdames** ARLABOSSE, BENARAB, GUILBERT, HINGREZ-CEREDA, LEFEBVRE, VARET  
**Messieurs** ALLAN, ALLEMAND, BALLY, BOUFFART, CAREME, CUVILLIER, DECOSTER F.,  
DHERSIN, DISSAUX, DUMONT, ETIENNE, FAIT, HAMY, HUTIN, LEROY, LOQUET, MAJEWICZ,  
PETIT E., RINGOT, SERGENT **qui, en application de l'article L2121-20 du Code Général  
des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à Monsieur** CHRISTOPHE, **Mesdames**  
BONIN, JULIEN-PEUVION, **Monsieur** BAREGE, **Mesdames** ROLAND, VOITURIEZ,  
**Messieurs** LOGIE, RAPIN, GODEFROY, ALLOUCHERY, VERGRIETE, LESAFFRE,  
MEQUIGNON, GOUVART, HERMANT, COIN, LECLUSE, FASQUELLE, COUSEIN,  
WEISBECKER, **Madame** MERCHIER, **Monsieur** LOUVET, **Madame** SPLINGARD, **Messieurs**  
BOUCLET, FAUCON, PRUDHOMME.

**EXCUSES** (18) :

**Mesdames** BOUCHART, CHEVALIER, FERNANDEZ, WAROT-LEMAIRE, **Messieurs** AGIUS,  
BAILLEUL, BARBARIN, COUPEZ, DECOSTER J., DESPICHT, FAUQUET, HUMETZ, MEDINE,  
MIGNONET, PETIT B., PONT, ROMMEL, WAROCZYK.

\*\*\*\*\*

**Rappel de l'ordre du jour**

1. **Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 17 septembre 2015**
2. **Présentation de la stratégie de développement économique du Montreuillois**
3. **Présentation du projet de restructuration du Palais des Congrès de Le Touquet**
4. **Débat d'orientation budgétaire**
5. **Délibérations :**
  - 1) Etude de préfiguration de labellisation d'une SMAC Côte d'Opale
  - 2) Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'Attaché territorial (INTERREG)
  - 3) Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'Attaché territorial (Administration et Finances)
  - 4) Poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Ac
6. **Questions diverses**

\*\*\*\*\*

Président de séance : Patrice VERGRIETE

Secrétaire de séance : Paul CHRISTOPHE

**Monsieur le Président :**

« Cela fait un an à peu près que nous sommes venus tenir un comité syndical dans le montreuillois pour la première fois, précisément dans ce Palais des Congrès, et nous sommes de retour dans cet établissement dont nous reparlerons tout à l'heure d'ailleurs.

Au cours de cette année 2015, notre Pôle est entré dans un régime de croisière avec 5 comités syndicaux et 5 conférences des Présidents précédées pour certaines de groupes de travail. Les Conférences des Présidents ont abordé successivement : les risques naturels liés à l'eau à Lumbres, l'enseignement supérieur à Montreuil et l'accueil des gens du voyage à Marquise. Nous aussi abordé le développement économique à Audruicq et le tourisme à Desvres notamment. Nous avons également accueilli le Président du Conseil Départemental du Pas de Calais à Aire sur la Lys et avons pu discuter de la manière dont le Conseil départemental et notre pôle pourraient travailler de concert. Nous reviendrons sur plusieurs des sujets que nous avons évoqués cette année à l'occasion du débat d'orientation budgétaire et du Document d'Orientation Budgétaire qui sera présenté par Jean-Loup LESAFFRE.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, si le pôle permet des mutualisations entre nos intercommunalités, il est aussi une force qui nous permet de peser davantage dans la grande Région, c'est d'actualité. Il est donc important que nous puissions avoir des discussions, voire un cadre permanent de discussion avec la Métropole lilloise et les autres pôles métropolitains en formation : le grand Hainaut, Artois - Douaisis et bassin minier du Pas de Calais.

Comme je l'avais évoqué au cours du mois de janvier lors du discours de vœux, j'ai donc proposé aux Présidents de ces différentes structures de nous retrouver, tous, durant une matinée pour partager une vision d'avenir.

Il me paraît important que nous échangions sur la façon dont les territoires peuvent trouver leur place au sein de la Région, plus particulièrement dans les domaines économique et universitaire, les transports, la santé, en clair, tous les grands enjeux de l'aménagement du territoire. Pour ce faire, Je vous invite d'ores et déjà à noter sur vos tablettes le mardi 23 février au Kursaal de Dunkerque pour participer à cette demi-journée qui doit poser le cadre de notre coopération, certains parlent d'inter territorialité, je préfère parler de coopération entre la Métropole et les différents Pôles métropolitains et le 23 février sera l'occasion d'aborder nos échanges.

Lors de la dernière Conférence des Présidents, nous avons par ailleurs évoqué le document cadre d'intervention et de programmation des fonds métropolitains que la Région Nord-Pas de Calais nous demande de rendre pour le 15 décembre. J'ai tenu compte des remarques de chacun et vous propose de l'envoyer en l'état. Il ne s'agit pas d'arrêter une liste de projets, cela sera fait avant mai 2016 avec l'envoi des fiches, mais de déterminer quelques points de convergence sur notre territoire que sont la lutte contre les inondations et la submersion marine, l'enseignement supérieur, l'attractivité du territoire via les équipements touristiques ou culturels, l'adaptation des services publics en milieu rural, les transports et les pôles d'échanges intermodaux, la transition écologique et énergétique et le numérique.

Nous profiterons d'ailleurs de la prochaine conférence des Présidents pour examiner en détail la liste des projets comme je m'y suis engagé.

En attendant cette date, nous sommes ici au Touquet et j'ai demandé à Monsieur FASQUELLE en tant que Président du Pays de nous parler de la stratégie économique du Montreuillois puis ensuite, du Palais des Congrès, mais avant de lui céder la parole, y-a-t-il des observations sur le procès-verbal de la séance du 17 septembre ? Non ? Puis-je considérer qu'il est adopté ? Je vous en remercie et donc Daniel je te cède la parole. »

## **Le compte rendu de la séance du 17 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.**

### **Monsieur Daniel FASQUELLE :**

« Bienvenus dans tous les cas au Touquet-Paris-Plage, on est ravi de vous accueillir dans la station mais aussi dans le Montreuillois avec tous les élus qui sont ici, les maires bien évidemment, Bruno COUSEIN, Charles BARGEGE, Jean-François RAPIN, Claude COIN et d'autres élus qui doivent être là et que j'ai peut-être oublié de citer.

On avait lors d'une réunion à Calais, présenté les stratégies de 4 territoires, mais on a 5 territoires dans le Pôle métropolitain donc on va compléter très rapidement la présentation qui avait été faite parce qu'il est important qu'on sache quels sont les caractéristiques et les projets de chacun des territoires pour pouvoir ensuite mieux s'aider et mieux s'épauler. Je vais être très rapide, l'arrondissement de Montreuil est divisé en 2 pays : le pays des 7 vallées, autour d'Hesdin, Campagne-les-Hesdin jusque Fruges, et le pays du montreuillois, qui a été transformé en Syndicat mixte puisque nous avons maintenant un SCOT, un schéma de cohérence territoriale. Le pays s'est transformé en syndicat mixte, qui porte à la fois la démarche pays et également la démarche projet, qui est la démarche de tout pays. On a par exemple récemment déposé un dossier LEADER à la Région, qui a été retenu et on a 14 projets que l'on porte avec les élus qui sont ici. On travaille depuis 2014 en mode projet : on a identifié les projets que l'on veut soutenir ensemble, à chaque fois il y a un élu référent et un technicien référent que l'on prend dans chaque communauté de communes qui forme le Syndicat mixte du Montreuillois. Actuellement il y a 4 communautés de communes : celle d'Opale-sud autour de Berck, celle du Montreuillois autour de Montreuil-sur-mer et la communauté de communes Mer et Terres d'Opale autour d'Étaples, Le Touquet et les 15 communes qui la composent, puis la communauté de communes d'Hucqueliers.

Ce paysage va évoluer probablement au cours de l'année 2016 parce que nous travaillons à la création d'une communauté d'agglomération qui réunira la communauté de communes Mer et Terres d'Opale, Le Touquet, Montreuil et Berck. Quant à Hucqueliers, Hucqueliers a vocation à créer une communauté de communes avec Fruges. Il y aura au 1<sup>er</sup> janvier 2017, si les élus le souhaitent dans l'arrondissement de Montreuil, une communauté d'agglomération et 2 communautés de communes et le tout sera coiffé par une Agence de développement, puisque les 2 pays ont vocation à fusionner.

Le pays du montreuillois et le pays des 7 vallées vont devenir une agence de développement économique et touristique puisque nous n'avons pas, à la différence de Saint-Omer, de Dunkerque et du Calais, d'agence de développement. Il y a d'ailleurs un GIE d'agences de développement que vous avez créé, auquel on n'appartient pas, parce que sur ce point, on a pris un peu de retard par rapport à vous et on va rattraper en partie ce retard avec la création de cette communauté d'agglomération et de cette agence de développement. On a des réunions de travail prévues dès demain et le 17 décembre et on va avancer résolument au cours de l'année 2016.

On a une population en croissance, ce qui n'est pas forcément le cas d'ailleurs dans tout le Pas-de-Calais et le Nord, et on a également une population qui vieillit et c'est assez lié puisque on attire ici des personnes qui, après une vie de travail, viennent prendre leur retraite dans le Montreuillois. Ce qui a deux conséquences, la première c'est qu'on a la population la plus âgée de la région, mais en même temps on a le territoire qui a l'un des pouvoirs d'achat les plus forts de la région. Daniel Percheron l'a souvent dit, on vit ici de l'économie résidentielle parce que souvent ceux qui viennent ici avec leur pouvoir d'achat de retraité, dépensent en partie leur argent ici et font tourner l'économie locale, donc on n'a pas que l'économie touristique. En fait souvent on parle seulement du tourisme mais chez nous, il y a 3 choses : les touristes, purs et durs qui viennent dans les hôtels et aussi dans l'hôtellerie de plein air, parce qu'on a surtout vers Berck énormément de campings, cela c'est une clientèle. Ensuite on a les résidents secondaires, une clientèle très intéressante pour nous et qu'il faut travailler. Il y a par exemple sur la seule commune du Touquet, 9000 résidences secondaires et ces résidents secondaires il faut essayer de les faire venir le plus souvent

possible, et certains deviennent des seconds résidents, c'est-à-dire qu'ils sont la semaine à Lille, Amiens, Douai, parfois même à Paris voir à Bruxelles et ils viennent ici presque systématiquement tous les week-end et toutes les vacances scolaires et certains maintenant prennent l'habitude de venir un peu plus tôt, le jeudi soir, ou repartent un peu plus tard, le lundi soir. C'est intéressant de s'adresser aussi à eux et il faut faire en sorte de les fixer ici parce que s'ils restent plus longtemps, et bien ils consomment plus longtemps et ils font aussi tourner l'économie locale, les commerces et les restaurants. Le Touquet c'est 4000 emplois, 4000 emplois qui ne dépendent que de l'économie touristique, qui dépendent aussi des résidents secondaires qu'il faut essayer d'attirer ici plus souvent dans l'année. Et si nous sommes capable de vivre 4 saisons, c'était ce que souhaitait Léonce DESPREZ, et c'est le cas aujourd'hui, si vous prenez Deauville, La Baule ou Saint-Tropez, c'est fermé l'hiver, il y a des commerces et des restaurants qui ferment l'hiver, nous tout est ouvert toute l'année, parce que nous avons ces résidents secondaires. Et puis aussi parce qu'on a dans le cadre de l'économie résidentielle, ces gens qui ont fait le choix de s'installer, souvent ce sont des résidents secondaires qui arrivent à la retraite et qui disent, je vais prendre ma retraite au Touquet, ils s'installent ici à l'année, c'est très important parce que c'est aussi grâce à eux qu'on tient le coup l'hiver dans les périodes un peu plus creuses. Voilà pour ce qui est de l'une des caractéristiques de ce territoire.

Ensuite, des chiffres clés de l'économie locale, puisque c'est une présentation, Monsieur le Président, plus économique que vous aviez demandé. Le secteur de la santé et du social c'est 24% de l'emploi total, et c'est en partie la conséquence du vieillissement de la population puisqu'il y a aussi beaucoup d'emplois de service. Il faut voir le côté positif du vieillissement de la population, c'est aussi des métiers nouveaux, des activités nouvelles qui ont évidemment un impact positif sur l'emploi ici. Et vous le savez également, Jean-François RAPIN en parlerait beaucoup mieux que moi, il y a également le Centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil et surtout les Hôpitaux de Berck qui pèsent très lourds, puisque non seulement on soigne les gens du Montreuillois mais on attire aussi parfois des gens qui viennent de très loin, notamment de la région parisienne, qui viennent se soigner ici à Berck, au groupe Hopale ou à l'Hopital Maritime. Il y a des emplois qui sont précieux, 2000 emplois environ qui sont liés, au groupe Hopale, à des métiers très pointus, qui permettent d'attirer des gens qui viennent se faire soigner ici. Le tourisme c'est 11% de l'emploi local, l'industrie c'est 12.5% dont 40% qui dépendent de VALEO, puisqu'à Etaples-sur-mer on a une entreprise VALEO qui fabrique des alternateurs, alternos démarreurs pour toute l'Europe. Vous avez peut-être une voiture équipée du système Stop and Start, sachez que cela a été créé ici. Et en 2006 aux Etats-Unis il y a eu un grand rassemblement mondial de tous les constructeurs automobiles et surtout des équipementiers et VALEO avait reçu un prix mondial pour cette invention. Toutes les voitures que vous achetez, y compris les modèles étrangers fabriqués en Europe, s'ils sont équipés de ce système, c'est un système qui est fabriqué ici à Etaples, avec plus de 1000 emplois et un savoir-faire reconnu au sein du groupe VALEO et nous avons la chance d'avoir dans la région Nord-Pas-de-Calais, bientôt Picardie, un savoir-faire et des employés qui sont consciencieux, efficaces et qui savent s'adapter aux évolutions techniques et la qualité de cette main d'œuvre est reconnue dans les grands groupes comme VALEO. Et puis enfin l'agriculture, qui pèse encore lourd ici puisque c'est un territoire très agricole. La pêche, vous savez que la moitié du poisson pêché à Boulogne-sur-Mer est pêché par des marins-pêcheurs qui habitent en fait Etaples-sur-mer et qui maintenant ont leurs bateaux au port de Boulogne. Et puis la sylviculture puisqu'on a une filière « bois », qui concerne surtout Hucqueliers, Auchy-les-Hesdin, qu'on soutient avec des petits artisans et des entreprises un peu plus importantes, des PME du côté de Preures, Hucqueliers, qui dépendent du bois et qui fabriquent des escaliers, des fenêtres etc. ... On a donc un tissu d'entreprises très dense, mais ce qui caractérise ce territoire, ce qui n'a rien à voir par exemple avec Dunkerque, c'est que ce sont des entreprises de petite taille et c'est la conséquence de ces métiers, commerces, artisans, petits hôtels, entreprises du bâtiment, entreprises de la filière « bois », agriculteurs, on a un tissu de TPE et PME, qui fait d'ailleurs que,

face à la crise dans un premier temps, on a assez bien résisté, même si maintenant on commence à être malgré tout aussi touché mais avec un taux de chômage qui est dans la moyenne nationale, donc meilleur que la moyenne départementale, meilleur que la moyenne régionale et c'est grâce à ce tissu de commerçants, artisans, PME et TPE.

La stratégie de développement économique du territoire : on a des projets structurants fonciers et immobiliers et des équipements liés au tourisme. S'agissant du foncier et de l'immobilier, il y a deux grands projets qui sont l'aire du Champ de Gretz, Bruno Cousein en parlerait mieux que moi, à Berck et porté par Opale-sud, c'est une zone d'activité économique qui va se spécialiser autour de la santé au sens large, avec notamment une entreprise qui a un rayonnement mondial, une entreprise de pointe, In'Tec Médical établie à Rang-du-Fliers, Monsieur le maire, et qui aurait vocation demain, parce qu'elle a besoin de grandir, à s'installer sur cette zone d'activités. A Opalopolis, à côté de VALEO, à la sortie d'Étaples, vous avez une zone d'activités économiques avec une pépinière d'entreprises qui a vocation aussi à grandir. Et puis comme équipement structurant, dans le domaine cette fois-ci du tourisme d'affaires, parce si on veut conforter l'activité touristique à l'année et notamment faire venir des gens ici la semaine, automne et hiver, parce que le gros problème c'est cela, on a du monde tous les week-end et toutes les vacances scolaires mais on a des gros coups de mou la semaine et c'est vrai que c'est dur pour les commerçants en semaine l'automne et l'hiver, donc le seul moyen de faire tourner l'activité économique, c'est le tourisme d'affaires. C'est pour cela que nous avons un projet, que je vous avais demandé de soutenir, qui est le projet d'agrandissement et de rénovation du Palais des Congrès, un projet vital pour le territoire. Cet équipement a considérablement vieilli et a besoin d'être rénové, on vous présentera d'ailleurs un petit film tout à l'heure sur ce projet, qui maintenant est bien lancé, on a délibéré et on devrait donc vous accueillir dans ce Palais des Congrès agrandi et rénové en mars 2019. Le partenariat public-privé est bouclé, le partenaire est trouvé, maintenant il y a toute une phase de dépôt de permis de construire, et ensuite de construction du bâtiment, qui durera 18 mois, mais c'est acquis maintenant. Et puis vous avez aussi la Chartreuse de Neuville qui est un bâtiment exceptionnel qu'on souhaite à tout prix préserver, où il y a un projet de résidence de tourisme, un projet culturel et social et aussi une dimension touristique puisque la Chartreuse de Neuville aura vocation à se positionner dans le domaine du tourisme d'affaires, donc on veut conforter notre position par rapport à Lille, comme deuxième lieu du tourisme d'affaires en région Nord-Pas-de-Calais – Picardie, même si je n'oublie pas que Dunkerque est aussi positionné, Arras l'est aussi mais nous on ne vit que de cela donc il faut vraiment qu'on continue à avancer et à renforcer nos positions.

Le Palais des Congrès agrandi et rénové va nous permettre de doubler le nombre de congressistes puisque toute la partie actuelle du Palais sera rénovée et on y ajoute une salle, qui va permettre d'accueillir toutes les activités non lucratives, qui parfois gênent les activités lucratives et l'accueil des congrès et des séminaires. Cela va vraiment être la locomotive économique de la station et du territoire, une des locomotives du territoire.

Ensuite, un projet soutenu par Bruno COUSEIN et par nous tous, pour renforcer nos caractéristiques et spécificités qui concernent la santé, la longévité, l'autonomie et le handicap, car c'est un point fort de ce territoire, il y a un campus des métiers et des qualifications « autonomie, santé et longévité » qui a été labellisé, qui va permettre de rassembler toutes les formations qui concernent cette thématique, qui va permettre d'attirer des entreprises nouvelles sur l'aire du Champ de Gretz, et peut-être aussi de créer des formations supplémentaires comme un BTS orthoprothésiste qu'on a demandé auprès du rectorat, c'est un dossier qui avance bien et dans le cadre de ce campus, c'est un dossier qu'on espère voir aboutir. On a le même projet en ce qui concerne l'hôtellerie, la restauration et les métiers du tourisme, à partir du lycée hôtelier du Touquet, donc un projet de campus pour renforcer aussi ce point fort de l'activité et l'économie touristique. Donc la santé et le tourisme, on retrouve ces 2 dimensions très fortes dans ce territoire. Après on a

quantité d'autres projets mais vous en avez, vous aussi chez vous, je ne vais pas développer outre mesure. On a un projet de label Pays d'art et d'histoire, on a été labellisé France Station Nautique mais ce n'est pas très original, on vous donnera tous ces documents ainsi que le powerpoint.

En ce qui me concerne je vais en rester là, les élus du territoire qui sont ici pourront s'ils le souhaitent compléter mon propos et pour ne pas être plus long je vais demander au Directeur du Touquet Tourisme de présenter rapidement le projet du Palais des Congrès agrandi et rénové. En fait, et j'en terminerai par-là, je voudrais remercier le Pôle métropolitain, au moment où s'écrivait le Contrat de Plan Etat-Région, le Président a eu cette heureuse initiative de nous demander quels étaient les projets de nos territoires qu'on souhaitait faire remonter, et on avait fait remonter le projet d'agrandissement et de rénovation du Palais des Congrès. Il avait ensuite été soutenu par le Pôle métropolitain auprès du SGAR, auprès de l'Etat et auprès de la Région et il a finalement été inscrit dans le cadre du CPER, donc on a 3 millions d'euros sur un projet qui coûte 20 millions d'euros, c'est aussi grâce à vous donc je veux profiter de l'occasion pour vous remercier pour ce beau cadeau, en cette fin d'année, que vous avez fait au Touquet, en soutenant notre projet, merci. »

**Monsieur le Directeur Le Touquet-Paris-Plage Tourisme** (suspension de séance):

« Bonsoir messieurs, dames, je vais d'abord vous présenter quelques diapositives sur ce que va être le bâtiment dans lequel nous sommes. Comme M. FASQUELLE nous l'a précisé le tourisme d'affaires représente pour nous un enjeu économique et touristique très fort pour la station mais aussi pour l'ensemble du territoire. C'est une nécessité pour nous de conforter ce qu'on appelle notre « vie 4 saisons », la semaine, l'automne, l'hiver. Le bâtiment dans lequel vous êtes, même s'il conserve énormément de charme, par rapport aux exigences du marché du tourisme d'affaires, il s'avère quand même relativement obsolète. Comme vous le savez le tourisme d'affaires est un marché de plus en plus exigeant et les standards d'il y a 20 ou 30 ans ne sont plus les standards d'aujourd'hui donc on avait vraiment besoin d'avancer sur ce projet et j'ai donc le plaisir de vous présenter les images d'un très beau projet qui va nous permettre de doubler le nombre de congressistes, on estime aujourd'hui entre 25 et 30 000 congressistes par an et grâce à ce Palais des Congrès, le territoire pourra bénéficier d'un doublement entre 50 et 60 000 congressistes par an.

Le projet a été porté par l'architecte renommé WILMOTTE et associés, je pense que vous le connaissez tous. Un des gros atouts de ce bâtiment c'est que désormais et dans le futur, il sera aux normes sécurité et accessibilité handicapés car tout sera au même niveau, parce qu'aujourd'hui vous êtes rentrés dans le hall, vous vous êtes aperçu qu'il y avait des marches, qu'il n'y avait pas d'ascenseur. Le bâtiment va être traité avec des matériaux nobles, chaleureux, qui vont respecter tout ce qui est développement durable et il va être intégralement réhabilité et reconstruit. Une nouvelle salle va venir se positionner à l'arrière gauche du bâtiment sans venir gêner l'aspect historique de la façade du bâtiment. Voilà l'intérêt du futur Palais, ce sont les entrées, actuellement il n'y avait qu'un seul accès, dans le futur on aura 2 entrées distinctes complètement différenciées. C'est une salle congrès et spectacles, l'impact culturel est préservé. Elle s'appellera la salle Maurice RAVEL. »

**Monsieur Daniel FASQUELLE :**

« Maurice RAVEL a séjourné dans la station plusieurs années pendant ses vacances, dans les années 30, et il n'y a aucun lien auquel on a donné son nom dans la station, ce qui était injuste. Injustice que l'on va réparer à cette occasion. »

**Monsieur le Directeur Le Touquet-Paris-Plage Tourisme** (suspension de séance):

« La salle nous permettra d'aller jusqu'à 1500 personnes en fonction de la configuration. Tout est modulable, l'intégralité du Palais pourra être mis à plat, donc on pourra accueillir des salons, des congrès, des mariages, et un des atouts de ce futur Palais, ce qui n'était

malheureusement pas toujours possible aujourd'hui, c'est qu'on va pouvoir gérer la simultanéité des événements.

**Monsieur Daniel FASQUELLE :**

« On a joué la polyvalence car l'équipement est aujourd'hui déficitaire de 500 000 € par an, et on a fait une étude de marché, on pourra non seulement mettre à l'équilibre mais même gagner au bout de 5 ans, nous dit l'expert, entre 200 et 300 000 € par an. J'ai donc basé mon business plan sur le fait que j'effaçais les 500 000 € de déficit par an. En fait, le coût total est de 25 millions d'euros sur 20 ans, y compris la maintenance, et au bout de 20 ans on récupère les clés. Les 25 millions d'euros, on les finance pour partie par le fait qu'on efface le déficit de 500 000 € par an et 500 000 € sur 20 ans, cela fait déjà 10 millions d'euros. Ensuite il y a les 5 millions d'euros de subvention et 5 millions d'euros d'apport de la ville, car on a un projet de ZAC avec 200 logements qui seront construits, ce qui va permettre de dégager des fonds parce qu'on vend les terrains et c'est 5 millions d'euros que la ville récupère et qu'elle réinvestit dans le bâtiment, et puis il reste 5 millions d'euros pour la maintenance que l'on avait à supporter quoi qu'il arrive. C'est compliqué parce que c'est une ville quasiment seule, ce n'est pas la communauté de communes et la communauté d'agglomération n'existe pas encore, qui porte ce projet donc il faut que la ville seule le porte sans que cela ne dégrade les conditions financières de la ville et on va y arriver puisqu'on n'aggrave pas l'endettement de la ville ni la situation financière de la ville avec ce projet.

**Un élu demande le montant du budget du Touquet.**

On a un budget de 40 millions d'euros ici. »

VIDEO de présentation du projet (avec commentaires du Directeur Touquet Tourisme)

**Monsieur Le Président :**

« Bien, merci Daniel, merci pour la présentation sur le Palais des Congrès, est-ce qu'il y a des questions et interventions complémentaires des élus du Montreuillois sur les projets de développement économique ?

Pas de question, pas d'intervention ? Très bien, merci, c'est un beau projet effectivement intégré au Contrat de Plan Etat-Région et qui doit permettre de rendre compétitif cet établissement.

Alors on va passer maintenant au Débat d'orientation budgétaire et je vais laisser la parole à Jean-Loup LESAFFRE. »

**Monsieur Jean-Loup LESAFFRE :**

« Merci, nous avons à gérer une petite entreprise qui s'appelle PMCO. C'est une obligation, vous le savez, ce débat d'orientation budgétaire est une obligation pour toutes les communes de plus de 3500 habitants ou les EPCI ad-hoc. Ce qui est important, ce que vous attendez tous, c'est de savoir quelles sont vos participations. Les participations sont toujours de 30 centimes par habitant, cela n'a pas bougé depuis les années 70. Donc pas d'augmentation.

En revanche, les recettes vont un peu s'améliorer parce qu'il y a l'adhésion de 2 intercommunalités, à savoir la communauté de communes des Hauts de Flandre et pour une année seulement, la communauté de communes du Sud-ouest Calaisis. Donc cela amène 17 000 € de plus. Quant aux dépenses, une petite réserve pour l'ensemble des événements de côte d'Opale, la communication, étude de préfiguration pour une scène de musique actuelle. Par ailleurs, un certain nombre d'actions spécifiques qui bénéficient d'une affectation d'une partie des recettes, à savoir l'animation du SAGE du Delta de l'Aa, mais en fait c'est une opération blanche puisque les dépenses sont compensées par une participation des EPCI concernés et des subventions de l'Agence de l'Eau.

Nous avons par ailleurs, le PAPI d'intention du Delta de l'Aa, toujours dans la même problématique, qui sera excédentaire en 2016 puisque les subventions qui devaient être perçues cette année ne l'ont pas été, elles le seront l'année prochaine.

Le réseau PLAISANCE, qui lui pose un petit problème puisque nous ignorons quelle sera la politique régionale la semaine prochaine donc il est prévu d'organiser au 2<sup>e</sup> trimestre 2016

les Assises du Nautisme en collaboration avec les 5 ports et de s'interroger sur la poursuite ou non du réseau PLAISANCE et sur l'évolution des modalités. Cette réflexion sera fonction des moyens que nous allouera la Région puisqu'elle participait à peu près pour la moitié dans le fonctionnement de ce réseau.

L'animation territoriale du Programme INTERREG VA 2 Mers comprend essentiellement le salaire de l'animatrice et bénéficie du concours du FEDER à hauteur de 72%, soit un reste à charge de 17 500 € pour nous.

Quant à la cellule de submersion marine, c'est une action conjointe Etat, Région, PMCO, chacun finançant un tiers du coût de la cellule. La maîtrise d'œuvre du réensablement massif de Wissant fait l'objet d'un budget de 200 000 euros, dont 60 000 euros à la charge du PMCO. Les bourses d'enseignement supérieur sont financées par les quatre agglomérations et le PMCO organise l'attribution de ces bourses en lien avec l'ULCO.

L'étude InterSCoT menée avec l'INSEE débutera en 2016. Son coût est de 30 000 euros avec un concours à 50 % des syndicats mixtes de SCoT.

Il y a également deux soldes positifs de programmes européens en fin de vie : WW2 sur le tourisme de mémoire avec un solde positif de 34 788 euros et TransSport sur le sport avec un solde de 16 000 euros environ.

Un petit bilan des conférences des Présidents qui ont eu à connaître des sujets suivants :

- sur la submersion marine : on en a déjà parlé.
- sur le tourisme : il est apparu que les Présidents :

Souhaitaient éviter les doublons avec les actions déjà menées dans les territoires,

N'envisageaient pas de confier un inventaire de l'existant à un cabinet, il sera réalisé par les offices de tourisme eux-mêmes,

Et soutenaient l'idée de promouvoir la Côte d'Opale aux côtés des destinations phares que sont les villes. La Côte d'Opale a en effet une notoriété très inférieure à celle de la Côte d'Azur mais vient en second. Durant cette année 2016, il conviendra de confier à un cabinet le soin de proposer les modes de communication sur la Côte d'Opale les plus adéquats.

- sur l'enseignement supérieur : c'est un sujet qui demande une forte attention compte tenu du rapprochement des universités lilloises et des risques de marginalisation que cela représente pour toutes les petites universités de création plus récente. Il a également été évoqué à plusieurs reprises la création de bourses qui permettraient de favoriser l'inscription d'étudiants du littoral dans des universités anglaises et particulièrement du Kent.
- sur l'accueil des gens du voyage : c'est une problématique que nous avons tous, les intercommunalités ont d'ailleurs pratiquement toutes le même gestionnaire privé donc il y a là une vraie difficulté avec les gens du voyage, qui voyagent peu mais posent beaucoup de problèmes. Un contrat commun serait la meilleure solution, mais il faut y travailler et le transfert de compétence pourrait être la solution car il emporterait transfert des contrats. Donc 2016 devra permettre de trouver une réponse à ces questions d'harmonisation. M COUSEIN réunira nos collègues concernés et leurs techniciens.
- Quant aux questions de l'eau et de la santé, elles figureront notamment au menu de nos conférences des Présidents à venir.

Rappelons enfin que :

Les frais de personnel restent limités à 17,5% des dépenses. Parmi celles-ci, les frais de personnel consacrés à l'administration générale ne représentent que 7% des dépenses totales. L'effectif comprendra en 2016 : 4 fonctionnaires titulaires et 5 agents contractuels.

La majeure partie des recettes du PMCO (79,5%) proviendra des partenaires de nos actions, notamment le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, l'Etat, les fonds FEDER Interreg 4 et 5, l'Agence de l'Eau Artois - Picardie, les agglomérations du Littoral. Les participations statutaires ne représenteront donc que 21,5 % des recettes. »

### **Monsieur le Président :**

« Est-ce qu'il y a des questions ? Je vois effectivement qu'il y a un certain nombre de problématiques qu'on commence à aborder maintenant et qui sont issues de nos réflexions en conférences des Présidents. On l'a dit sur les gens du voyage, nous l'avons vu aussi sur l'évolution de notre action en matière touristique et la précision de l'intervention du PMCO en matière de tourisme, parce qu'à un moment donné il y avait de vraies questions de superposition des compétences et des enjeux, donc on a clarifié la position du PMCO. Donc

sur l'ensemble de ce que tu as pu dire, Jean-Loup, effectivement on voit bien une clarification du positionnement du Pôle sur l'ensemble de ces enjeux et l'avancée sur de nouvelles problématiques, les gens du voyage, c'est quand même une nouvelle problématique, et on a vu lors de la dernière conférence des Présidents qu'on pouvait avancer intelligemment ensemble. On a découvert par exemple que parfois on n'avait pas du tout le même tarif pour le même gestionnaire donc il y a vraiment des choses intéressantes à faire ensemble en termes de mutualisation et Bruno COUSEIN assurera cette réflexion pour nous tous, avec l'ensemble des intercommunalités. Est-ce que vous avez des questions ? »

**Monsieur Dominique GODEFROY :**

« Oui, merci Monsieur le Président, je voulais simplement évoquer une interrogation et une inquiétude, par rapport aux bourses d'enseignement supérieur. Il paraît important de préciser que l'ensemble des agglomérations du littoral qui se sont engagées jusqu'ici puissent concrétiser à nouveau pour l'année 2016 leur engagement dans des conditions au moins minimales parce qu'il semblerait que certaines collectivités et certaines agglomérations seraient prêtes à abandonner ce système. Donc il serait bon que le PMCO puisse réaffirmer tout l'intérêt d'avoir sur notre littoral, une université qui soit aidée, pour accueillir notamment des doctorants et des étudiants. »

**Monsieur le Président :**

« Je partage complètement et on échangeait justement en aparté, c'était le sujet qu'on abordait avec Daniel FASQUELLE qui suit cette problématique pour le PMCO. Effectivement on a une intercommunalité qui s'interroge aujourd'hui sur ce soutien, mais j'ai bon espoir que cela change, c'est ce qu'on évoquait avec Daniel et j'ai bon espoir qu'on reste dans une solidarité d'ensemble. Moi je partage ce qui vient d'être dit, Daniel aussi, je lui céderai d'ailleurs la parole sur cette question s'il le souhaite et je pense qu'il faut qu'on reste solidaire sur ces soutiens de bourses parce que cela concourt au rayonnement de notre université et en plus on n'arrête pas d'évoquer notre volonté de se développer, y compris vers l'Angleterre justement pour renforcer l'attractivité encore de l'ULCO donc c'est vrai que cela serait incohérent avec notre volonté collective. Daniel, tu veux peut-être dire un mot là-dessus ? »

**Monsieur Daniel FASQUELLE :**

« Je partage tout à fait ce qui vient d'être dit, il faudra peut-être qu'ici au sud de la Côte d'Opale on prenne aussi nos responsabilités. Alors on ne l'a pas fait parce qu'on n'était pas en communauté d'agglomération et c'était compliqué pour les communautés de communes de s'engager mais je poserai la question à mes collègues le jour où on créera la communauté d'agglomération car ce n'est pas une somme énorme et il faut savoir que c'est très important parce que quand on a son master en poche, si on veut préparer un doctorat dans de bonnes conditions, il faut être disponible. Il y a quantité d'étudiants qui se sont lancés dans des thèses, mais si vous travaillez, écrire une thèse le soir, le weekend en plus si vous avez une vie de famille qui démarre, c'est mission impossible et très vite ils arrêtent. Donc il faut que l'étudiant en thèse puisse avoir 2 ans, 3 ans devant lui pour se consacrer exclusivement à cela. Moi c'est ce que j'ai fait, j'ai eu la chance d'avoir une allocation de recherche, puis un poste d'assistant et c'est ce qui m'a permis d'écrire ma thèse et ensuite de candidater à un poste d'enseignant, parce que c'est aussi le deuxième effet, c'est-à-dire qu'avec les thèses que nous proposons, non seulement on a des étudiants qui restent ici sur le littoral, on a des étudiants qui travaillent sur des problématiques qui nous intéressent et peut être qu'il faut qu'on fasse plus le lien avec eux, et sachez aussi qu'on crée un vivier dans lequel les universitaires peuvent ensuite puiser pour recruter des assistants et pour ensuite, pourquoi pas, en faire des enseignants. On a beaucoup de mal à fixer les

enseignants ici, on a des postes avec des enseignants qui viennent de partout en France, ils font 2, 3 ans et ils s'en vont et si on veut les garder, il y en a quelques-uns qui finiront par rester mais la meilleure chance que l'on a de pouvoir garder durablement des enseignants ici c'est tout simplement d'avoir des gens du cru et pour cela il faut que les étudiants de l'ULCO puissent préparer leur thèse ici, et après passer les concours, et dans la masse, forcément il y en a quelques-uns qui finiront par être recrutés. Cela a déjà été le cas à Boulogne-sur-Mer par exemple en Droit mais il y a plein de conséquences positives qu'on n'imagine pas forcément quand on vous demande de voter une petite ligne de crédit pour aider les étudiants en thèse. C'est un projet que je soutiens depuis le début et ce serait vraiment dommage que cela s'arrête et il faut vraiment que toutes les structures qui portent le PMCO sur la Côte d'Opale continuent de soutenir ce projet. »

**Monsieur le Président :**

« Oui, après on pourra l'évoquer aussi, il y a une alternative, c'est de l'intégrer dans la cotisation, comme cela effectivement l'ensemble des adhérents du Pôle y participeraient d'ailleurs, ce ne serait pas forcément plus mal, on pourra l'aborder en conférence des Présidents, et cela permettrait aussi de sécuriser ce financement parce que cela n'aurait pas de sens de jouer au yoyo avec ce financement-là. On sait très bien que le développement universitaire doit s'inscrire dans le moyen et le long terme et donc garantir la recette serait aussi une façon de le faire à l'échelle du PMCO. Cette question ne se posait pas puisqu'aucune intercommunalité n'avait mis sur la table cette question-là mais on pourra l'aborder. Il y a d'autres questions ?

**Monsieur Antoine LOGIE :**

« Oui, Monsieur le Président, sur le paragraphe réseau PLAISANCE, je vois avec intérêt que le PMCO se propose d'être l'institution de référence et je crois que ce serait intéressant, puisqu'actuellement dans ce fonctionnement les ports de plaisance représentent 25% du budget et s'il n'y a plus la Région demain, cela veut dire 50% du budget et je pense que plusieurs gestionnaires de ports de plaisance nous ont demandé déjà depuis plusieurs mois, de bien vouloir les réunir pour discuter de ce sujet et je pense qu'il serait intéressant, avant le vote du budget et avant de caler définitivement le programme d'actions, de parler avec ceux qui sont directement intéressés. »

**Monsieur le Président :**

« C'est prévu, en tout cas il y a une volonté claire du PMCO mais c'est vrai que l'incertitude aujourd'hui plane sur la Région, on est dans un contexte un peu particulier, surtout cette semaine, on aura l'occasion d'aborder les choses et d'y voir un peu plus clair quand on aura un nouvel exécutif et une nouvelle politique de la Région la dessus. »

**Monsieur Antoine LOGIE :**

« Mais, indépendamment de ce que souhaite ou de ce que ne souhaite pas la Région, à ma connaissance il y a au moins plusieurs ports qui ont des idées bien précises sur ce qu'il serait intéressant de faire à l'avenir, et il serait intéressant d'en discuter ensemble. »

**Monsieur le Président :**

« On est d'accord. D'autres réactions, d'autres questions, non ? Comme c'est le débat d'orientation budgétaire, il n'y a pas de vote. Très bien.  
Il nous reste évidemment quelques délibérations, d'une autre envergure, que je vais vous présenter rapidement.

1) Etude de préfiguration de labellisation d'une SMAC Côte d'Opale

Tout d'abord, l'étude de préfiguration de labellisation d'une SMAC Côte d'Opale, on a déjà souvent évoqué ce sujet ensemble. Vous savez que M. DUPILET qui était Vice-Président chargé des problématiques culturelles, avait engagé les travaux avec la DRAC en vue d'initier la création d'une SMAC, scène de musique actuelle, sur le littoral, qui fait défaut

alors qu'il en existe plusieurs dans le département du Nord. Donc 4 structures : l'association Arts scéniques rock, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, l'association Jazz Dunkerque et l'association Rock en stock ont travaillé ensemble de manière à ce que cette SMAC puisse dans l'avenir bénéficier de crédits de l'Etat. Le travail mérite d'être complété, on est même loin de l'aboutissement de cette démarche, je pense qu'on en parlera encore souvent. Il est proposé de faire appel à un cabinet pour déterminer la structure juridique la plus adéquate, et la moins lourde possible, le périmètre et les moyens à engager. Cette étude serait financée à hauteur de 15 000 euros par l'Etat et de 15 000 euros par le PMCO. Y a-t-il des questions, des oppositions, des abstentions ? Tout le monde est pour, je vous remercie. Comme je le disais, c'est un sujet dont on reparlera, ce type de labellisation prend du temps.

**La délibération n°1 est votée à l'unanimité**

- 2) Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'Attaché territorial (INTERREG)

Ensuite la modification du tableau des effectifs et la création d'un poste d'attaché territorial. Nous avons souhaité que l'une des animatrices du programme européen Interreg V A 2 mers soit recrutée et siège au PMCO afin de favoriser l'émergence de projets portés par des acteurs publics ou privés du littoral. Il est en effet paradoxal que sur un programme dit 2 mers, le plus grand nombre d'acteurs porteurs soient situés sur la métropole. Le programme s'étale sur les années 2015 à 2021, ce qui fragilise le statut de contractuel. Il est donc proposé de créer un poste d'attaché territorial en lieu et place du contrat actuel. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je vous en remercie.

**La délibération n°2 est votée à l'unanimité**

- 3) Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'Attaché territorial (Administration et Finances)

Toujours dans le tableau des effectifs, il ne s'agit pas là non plus d'un poste supplémentaire. La personne en charge de l'administration, des finances et des marchés a quitté le pôle pour Montpellier (...) Elle est en congé parental d'éducation, donc toujours sur son poste et il est donc préférable de créer un autre poste pour occuper ces fonctions. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je vous en remercie.

**La délibération n°3 est votée à l'unanimité**

- 4) Poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa

Enfin la poursuite de l'animation du SAGE du Delta de l'Aa. Jean-Loup LESAFFRE l'a évoqué tout à l'heure parmi ses premiers points. L'animation du sage du delta de l'Aa nécessite le renouvellement d'un contrat dont je rappelle que les charges sont supportées par l'agence de l'eau et les EPCI concernés. J'imagine qu'il n'y a pas de votes contre ? Pas d'abstentions, je vous en remercie.

**La délibération n°4 est votée à l'unanimité**

Enfin je vous rappelle que les vœux du PMCO se dérouleront à la CUD. On a fait 5 comités cette année, donc au mois de janvier on revient sur Dunkerque et je suis ravi tous les ans, j'accueille les vœux. Et donc ce sera à la CUD le 28 janvier. Ils seront précédés d'une séance au cours de laquelle sera notamment examiné le budget. Je vous donne rendez-vous à cette date et d'ici là je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. On aura d'ici là le 28 janvier connaissance de notre nouveau Conseil régional et ce sera aussi l'occasion de faire

le point sur un certain nombre de politiques publiques qui se dégagent. Daniel, je te laisse la parole et je lève la séance. »

**Monsieur Daniel FASQUELLE :**

« Nous vous invitons au verre de l'amitié et nous lançons cette année un festival de jazz à Noël, puisqu'il y a des festivals de jazz un peu partout en France, plutôt dans le sud et plutôt l'été et comme l'on veut montrer que l'on vit bien et agréablement y compris l'hiver dans le Pas-de-Calais, sur la Côte d'Opale, on lance un festival de jazz qui va démarrer le 18 décembre. Et on a la chance d'avoir au Touquet une harmonie Jazz Band qui est exceptionnelle et qui a fait un cd de jazz à Noël, donc je suis heureux avec l'équipe municipale et les élus qui sont ici de vous offrir ce cd. Bonne fin d'année et bonnes fêtes. »